L'Anarcho-Syndicaliste n°15
décembre 1961
Groupe Fernand PELLOUTIER - NANTES

Du mouvement du 28 novembre au matraquage du 19 décembre...

Les évènements qui se sont déroulés en France au cours de ces trois sernaines - jettent sur les rapports entre les directions ouvrières et l'Etat bourgeois de la Vème République, un éclairage dramatique.

28 NOVEMBRE:

L'insignifiante journée revendicative des Cheminets en Septembre, suivie des grèves des 18 et 26 Octobre, n'avaient apporté aucune atténuation au "malaise" qu'engendre, s'ajoutant à la politique constante des "bas salaires, une augmentation exceptionnellement rapide du coût de la vie depuis 5 mois. A quelques exceptions près, l'ensemble des denrées de première nécessité (alimentation, articles de menage, vêtements ...) ont augmenté à un rythme qui, d'après les statistiques officielles, est l'un des plus élévé que la France ait connu depuis 10 ans.

L'indice des prix de détails (250 articles), aussi truqué soit-il, accuse une augmentation de 4,1% du coût de la vie de juillet à novembre, à laquelle le gouvernement fait correspondre une augmentation indicative du S.M.I.G. de 2,9%.

Huit jours à l'avance, respectant largement le "délai légal" de 5 jours prévu pour un arrêt de travail du secteur nationalisé, les 4 fédérations des Cheminots, du gaz et de l'électricité, annonçaient une grève de 24 heures pour le 28 novembre, en réponse à la décision gouvernementale d'augmenter de 2,25% les salaries de la fonction publique et du sectour nationalisé, avec effet rétroactif au 1er Novembre. Les Organisations de fonctionnaires, pour leur part, bien qu'avec moins de précision, envisageaint également une action et refusaient en tout cas de se contenter de l'aumône dérisoire proposée par l'Etat-patron. Des textes en font foi:

"Le gouvemoment a opposé un refus formel à toute modification du taux de 2,25% initialement prévu et déjà déclaré insuffisant". (communiqué commun des 4 fédérations du gaz et de l'E.D.F. le 21 novembre au soir).

"Les 4 fédérations correspondantes des cheminots réaffirment que les propositions gouvernementales sont "inacceptables", et estiment que "le gouvernement porte la responsabilité de la " réaction qu'il provoque" (21 novembre).

"Celles-ci (propositions gouvernementales communiquées le mardi " matin 21 novembre) consistaient à avancer au 1er novembre les augmentations déjà annoncées, soit 2,25%" (Le Monde du 22 novembre)".

"La F.G.F. (Fonctionnaires F.O.) mandate son bureau confédéral "pour porter à la connaissance du gouvernement le mécontentement profond des fonctionnaires à la suite des dernières décisions ministérielles et suivre, en accord avec la F.E.N. et la C.F.T.C., l'évolution de la situation afin de prendre toutes décisions utiles et dégager l'action qui pourrait s'avérer indispensable". (21 novembre au soir)".

Les fonctionnaires C.G.T. "considèrent qu'à l'exemple du secteur nationalisé, l'action de la fonction publique est indispensable..." (même date).

Les Organisations des fonctionnaires et des postiers F.O. et C.F.T.C., la F.E.N. déclarent dans un communiqué commun du 24 novembre "qu'elles sont décidées à engager l'action, au cas où le gouvernement ne modifierait pas sa position".

Ainsi qu'offrait pour le 28 Novembre, la perspective d'un mouvement d'ensemble groupant les salariés de la fonction publique et du secteur nationalisé, dans un combat unitaire pour la revalorisation générale des salaires et contre l'aumône des 2,25%. Depuis l'avènement du gaullisme et même depuis 53, des conditions identiques n'avaient pas été réalisées.

Or, le lundi 27, les fédérations de fonctionnaires F.O., C.F.T.C.et F.E.N. *"confirment qu'elles n'ont encore lancé aucun mot d'ordre de grève et que leur décision n' interviendra qu'après leur rencontre avec le premier ministre"*, elles affirment dans le mêmecommuniqué *"leur volonté de mener une action sur les*

revendications spécifiques de la fonction publique". A la même heure, les responsables syndicaux de l'E.G.F. pouvaient déclarer démagogiquemont. *"Nous ne sommes pas décidés à en rester là, les personnels que nous représentons ne nous le permettrait d'ailleurs pas"*. Le front uni pour la revalorisation était brisé, tout au moins pour le 28, et la C.G.T. en profitait pour tirer son épingle du jeu on invitant ses adhérents fontionnaires à *"déterminer l'action sur place ... au niveau le plus élevé, y compris par des arrêts de 24 heures, là, où ce sera possible".* En fait, les fonctionnaires seront dissociés de la grève du 28 Novombre. Leurs responsables syndicaux se verront accorder audience chez DEBRE la veille, le 27, et le lendemain, le 29!

Malgré ce premier et considérable recul des centrales, le mouvement du 28 revêt une ampleur à laquelle la Vème République avait déshabitué la classe ouvrière: 500.000 chômeurs, 9 millions de travailleurs paralysés, ni gaz, ni électricité, pas ou, pour ainsi dire, pas de train, les piles atomiques de Saclay, Fontonay-aux-Roses et Grenoble arrêtées, la R.A.T.P., les taxis, Air-France, les communaux en maints endroits s'étaient joints à la grève; la bourgeoisie et son Etat évaluaient que la journée leur coûtait 10 milliards.

Certes, il s'en faut que l'existonce du régime fût mise en péril par cette grève de 24 heures, Mais, par sa forme et son contenu, à condition que la mobilisation pour la revalorisation soit maintenue, à condition que soit réalisée et préservée la jonction des Fonctionnaires et du secteur nationalisé, la lutte engagée pouvait acculer le Pouvoir à un compromis, et, pour la première fois peut-être depuis 58, ouvrir une perspective de réarmement ouvrier contre le gaullisme. Entre cette voie et l'autre, celle du secours porté au régime, lés directions ouvrières avaient à choisir rapidement.

Avant de se prononcer, par la voix du premier ministre, le Pouvoir attendit le 4 Décembre.

La série de manoeuvres entreprises par les centrales pendant ces 5 jours est significative. D'abord les fédérations du sectour nationalisé donnaient à leur action le sens d'un reclassement par rapport au socteur privé, les augmentations des ouvriers du privé ayant paraît-il largement dépassé les 4% fixés par DEBRE pour 1961. La presse bourgeoise se fit un devoir d'étayor cette argumentation pleine de noblesse: *"compte-tenu de l'allongement de la durée du travail..., des majorations pour heures supplémentaires..., des diverses primes s'ajoutant aux salaires..., on peut donc raisonnablement admettre que les gains effectifs des ouvriers du secteur privé se sont accrus en un an de près de 9%"* (Monde du 1er Décembre). Quant aux délégations de fonctionnaires, elles faisaient état, devant DEBRE et GUILLEMAT, du déclassement des fonctionnaires par rapport au secteur nationalisé et reprenaient *"la très longue discussion... sur la remise en ordre des salaires de la fonction publique"*, revendication spécifique déjà avancée le 27 novembre. La C.G.T. enfin concrétisait la dislocation on lançant, le 1er Décembre, les postiers des contres de tri et des télécommunications dans une grève isolée pour les 36 heures, mot d'ordre n'ayant plus rien à voir avec la revalorisation générale des salaires et le refus des 2,25%.

Le 4 Décembre, DEBRE pouvait parler ferme et net : la liberté syndicale à des limites, *"lorsque nous prévoyons pour les années à venir, grâce au plan, des consultations régulièrés et le droit à une coopération avec les syndicats"*... l'appréciation du moment où doit être utilisée la réquisition *"est essentiellement un acte du gouvernement"*. L'Etat a décidé la majoration de 2,25% des salaires et traitements pour tenir compte de la hausse des prix, il s'en tiendra là. (On apprenait d'ailleurs en méme temps, les sanctions contre ccrtaines catégories de cheminots ayant participé à la grève du 28).

Passons sur les platoniques déclarations syndicales qui suivirent. Passons sur la série d'audiences chez DEBRE qui succéda dès le lendemain du camouflet du 4 décembre, en commençant par celle de la F.E.N., dont le secrétaire se félicita de la *"franche conversation"* avec le premier ministre, l'U.G.F.F. (C.G.T.) de la Seine demandant pour sa part *"à toutes ses organisations de préparer des délégations qui se rendront lundi 11, à partir de 16 heures, par catégories, auprès du ministre de la Fonction Publique".*

Le dénouement interviendra du 8 au 12 décembre:

- le secteur nationalisé (E.G.F., S.N.C.F) se voyait alloué 2,25% *"pour tenir compte de la hausse des prix"*. Notons qu'indépendamment, 1,25% d'augmentation était prévue depuis mai 61, pour le 1er novembre, dans le cadre, jamais remis en cause, d'un plan échelonné du secteur nationalisé. Soit, au total, 3,5% au 1er Novembre.

- les fonctionnaires se voyaient également allouée la revalorisation exceptionnelle de 2,25% à partir du 1er Novembre.

La décision gouvernementale ayant motivé la grève du 28 novembre était intégralement maintenue, les délégations syndicales obtenaient tout juste pour les fonctionnaires et les cheminots, puis finalement pour l'E.G.F., que la masse de salaires débloquée soit répartie sous forme d'augmentation uniforme pour les 2 mois de 1961 (concession démagogique aux petites catégories et qui suscitera la véhémente protestation des cadres autonomes de la S.N.C.F.) soit, pour le secteur nationalisé, du 1er novombre au 1er janvier: 6.000 Fr pour les actifs, mais 3.000 Frs seulement pour les retraités, et 2.000 Frs pour les veuves seulement, *"aussi bien à l'auxiliaire qu'au conseiller d'Etat"*, selon la formule séduisante employée pour la circonstance, par les dirigeants syndicaux, farouches défenseurs habituels des augmentations hiérarchisées.

Il faut que la vérité soit dite sur cet épisode qui, non seulement illustre le rapport actuel des forces en France, mais stigmatise impitoyablement la duplicité des directions ouvrières qu'entraîne leur soutien de fait au Pouvoir.

Car, plus grave encore que la défaite, est l'interprétation qui est offerte aux travailleurs de cette *"prime de Noël"*, présentée comme un résultat à l'actif de l'action syndicale, qu'est devenue *"l'inacceptable"* proposition gouvernementale! C'est à l'HUMANITE que revient la palme de la malhonnêteté quand elle ose titrer: *"C'est un premier recul du Gouvernement"* (9-12); *"C'est là un appréciable succès de l'action unie"*, *"C'est une nouvelle victoire de l'action syndicale"* (p. 6 du 11-12).

Plus grave encore, et dans la suite logique, est la décision prise le 11, par les centrales, d'organiser la génuflexion nationale du 19 décombre...

19 DECEMBRE

Tout le monde sait que depuis octobre, se déroulent des négociations secrètes entre gouvernement français et G.P.R.A. Parallèlement l'Elysée envisagerait de mettre un frein au rôle de croquemitaine qu'il a complaisamment laissé jouer aux méchants se réclamant de l'O.A.S. Le 6 Décombre, le Conseil des ministres décrétait enfin la dissolution de l'O.A.S. en évitant toutefois de fixer des peines de durée supérieure à celle dévolue au phénomène O.A.S. lui-même. Le bruit court avec l'aide du premier ministre, qu'après le référendum prochain entérinant le résultat des négociations en cours, l'Assemblée serait dissoute et remplacée par une autre mieux gaulliste.

C'est dans cette perspective électorale que Pierre MENDES-FRANCE, a pris son bâton de pélerin, que dans le cadre du *"regroupement de la gauche"* MOLLET rencontre les radicaux avec lesquels il se déclare *"en accord général sur les problèmes nationaux et internationaux"*, que la S.F.I.O. dépose uno symbolique motion de censure *"pour faire face aux menaces qui pèsent sur la république"*, que le comité national du M.R.P. déclare à l'unanimité: *"Le devoir de tous les démocrates de s'unir. Pour barrer la route à la violence, pour garantir la paix civile, il faut constituer un gouvernement qui s'appuie sur la nation "*.

Mais, outroe que "*les démocrates"* se sont déjà laissés prendre de vitesse par les décisions de DE GAULLE, qu'ils affectent *"d'exiger*" dans le domaine algérien, la vie politique d'un pays forme un tout dont ne sauraient être exclues, les répercussions des luttes ouvrières, aussi peu sensationnelles soiont-elles. Les résultats du mouvement du secteur public, l'insolence de l'Etat et le comportement des dirigeants ouvriers ne prédisposaient évidemment pas, en cette veille de Noël, à une campagne électorale pour la collaboration à la gestion de la Vème République.

En lançant le mot d'ordre d'un quart d'heure de manifestation nationale contre l'O.A.S. et pour la paix négociée en Algérie, la C.G.T., la C.F.T.C, la F.E.N., l'U.N.E.F. et le P.C. détournaient les travailleurs de leurs préoccupations de classe, récréaient l'impression de jouer un rôle influent sur la vie de la nation, resserraient les liens de l'Union sacrée derrière DE GAULLE, et affichaient à l'intention du chef de l'Etat et de la bourgeoisie, le civisme qu'ils sont capables d'imposer aux travailleurs

Le P.C. précisait dans son communiqué: le Bureau Politique *"appelle tous les Français et toutes les Françaises, sans distinction d'opinions, à s'associer à cette grande nanifestation d'ampleur nationale contre l'O.A.S. et pour la paix en Algérie par la négociation avec le G.P.R.A.".* Les commentaires officiels de la radio seront favorables à ce 1/4 d'heuro de recueillement qu'approuvent le P.S.U., la S.F.IO, certaines U.D. et certains syndicats F.O., le parti radical, l'U.D.S.R., le M.R.P., la J.O.C. etc..etc...

Cependant, BOTHEREAU, qui affirmait d' ailleurs son accord avec les mots d'ordre, et que la participa-

tion de la C.G.T. n'incommode pas au Conseil Supérieur du IVème Plan, justifie son abstention par un anti-communisme petit-bourgeois, de cette trempe: *“afin d'écraser leurs menées factieuses (de l'O.A.S.) qui servent de prétexte à l'agitation subversive du parti communiste, le C.N. appelle tous les Français et toutes les Françaises à s'unir plus que jamais autour du Général de GAULLE garant des libertés républicaines et des destinées nationales"* (résolution du comité national de l'U.N.R. du 15 Décembre).

Si la manifestation du matin fut probablement suivie sans histoire et, dans l'ensemble, selon les voeux des initiateurs (ce qui est difficile à contrôler étant donné la forme du mouvement) on ne peut en dire autant de celle de l'après-midi. On sait que la C.G.T. et la C.F.T.C, et l'U.N.E.F. décidaient de corser un peu la journée par une manifestation pacifique à PARIS, de la Bastille à l'Hôtel de Ville. Le 18 seulement, la veille de la manifestation, *"le Ministre de l'Intérieur, responsable du maintien de l'ordre et de la sécurité nationale, rappelle que toutes les manifestations sur la voie publique sont et demeurent interdites, quelle qu'apparaisse la validité des motifs qui les inspirent, quels qu'en soient les organisateurs et quelle qu'en soit le but poursuivi".*

Les organisateurs de la manifestation avaient pris toutes dispositions pour que le cortège demeure sous leur contrôle et dans le cadre pacifique de l'Union sacrée: le défilé sera précédé d'une banderole portant ce texte: *"Contre l'O.A.S., pour la paix en Algérie par la négociation",* les dirigeants des partis et mouvements suivront "sans pancartes ni banderoles", les manifestants porteront *"des banderoles unitaires d'entreprises", " il n'y aura ni vente de journaux, ni distribution de tracts, ni collecto", “le service d’ordre sera exclusivement assuré par les organisations syndicales", "la dislocation aura lieu à l'angle de la rue Renard..."*

Jusqu'au dernier moment, des contacts avec le Préfet de police, par l’entreprise de la F.E.N , avaient laissé croire aux organisateurs qu'un arrangement serait établi *"sur le terrain"* avec les forces de police. On sait ce que fut cet arrangement.

Au plus fort du matraquage, le service d'ordre des manifestants continua de déployer ses efforts, ainsi que le relate le dernier N° "d'INFORMATIONS OUVRIERES": *"Pas de provocation, Camarades, chantons la Marseillaise", "... il ne faut pas forcer le barrage, ce n'est pas le mot d'ordre. C'est une manifestation pacifique". "Dispersez-vous Camarades".*

Toute la tragique stupidité de cette soirée du 19 décembre tient dans cette leçon cynique, mais d'uno implacable logique, que donne le Préfet de police, PAPON, au conseil général de la Seine réuni le lendemain: *"Pour protéger l'Etat, il faut que le dernier mot reste à la légalité. Les gardiens de la préfecture de police en sont les premiers soldats"!*

Dans l'HUMANlTE du 21, le compte-rendu de cette séance s'arrête juste ayant la déclaration de PAPON, et se termine brusquement par *"la séance se poursuit”.*

De ces doux épisodes qui s'enchaînent, celui du 28 Novembre et celui du 19 décembre, se dégagent non seulement l'arrogance de DE GAULLE, vis à vis de la classe ouvrière battue, nmis son dessein de signifier à "la gauche", par un exemple, que le concours qu'elle lui offre doit rester strictement limité au cadre étroit qu'il lui assigne.

Si le fascisme doit s'instaurer en France, c'est de cet Etat Bonapartiste établi en 58, qu'il sera né, c'est la neutralisation de la classe ouvrière bafouée qui l'aura permis. Ce sont les directions ouvrières réformistes et staliniennes qui en porteront la responsabilité par leurs manoeuvres de fractionnement et d'étouffement de la lutte de classe, par la canalisation des Travailleurs dans l'Union sacrée *"de tous les Français et toutes les Françaises de toutes opinions et de toutes conditions"*, le chantage aux paras qui se traduisit en mai 58, par l'introduction de DE GAULLE, le chantage à l'O.A.S. qui se traduit en 61 par la honteuse génuflexion devant de GAULLE sous la bénédiction de ses matraques!

Nous disons, nous répétons, la lutte contre le fascisme, c'est la lutte de classe, la lutte de classe, contre le régime clérical et bonapartiste de DE GAULLE.

Le groupe Fernand PELLOUTIER,
NANTES, le 25 décembre 1961.

DANS LES CONSERVERIES, ENFIN CA BOUGE !

Le 8 Novembre à 17 heures, les Organisations F.O. - C.G.T. - C.F.T.C. se réunissaient à la Bourse du Travail afin de demander au Syndicat patronal, la tenue d'une Commission Mixte avec les points suivants à l'ordre du jour!

- 0,15 NF d'augmentation de l'heure POUR TOUS,
- paiement de TOUS les jours fériés,
- attribution d'une prime de vacances,
- attribution d'une prime de transport,
- suppression des heures de dérogation permanente, ainsi que le paiement des heures perdues par le personnel pour une cause indépendante de sa volonté.

Les patrons répondent le 13 Novembre, mais, trouvent que cette réunion serait actuellement prématurée. 2èmo intersyndicale, ou les syndicats demande une Commission de Conciliation, conformément à l'article 34 de la Convention Collective Nationale.

Le 27, les patrons nous répondent qu'ils examineront notre demande de salaires dans la deuxième quinzaine de Janvier.

Le 7 Décembre, les syndicats refusent cette date et demande la commission mixte sous 6 jours.

Le même jour, les patrons nous disent avoir fait une erreur dans leur lettre du 27, et proposent de nous réunir la deuxième semaine au lieu de la deuxième quinzaine.

Nouvelle inter-syndicale ou les délégués décident de débrayer le vendredi 15, de 14 heures à 15 heures, chez CASSEGRAIN et AMIEUX (Conserveries de NANTES) mais, à la suite de fuites chez AMIEUX, l'arrêt de travail a liou le matin de 10 heures à 11 heures.

Pendant l'arrêt, suivi à 100%, une entrevue a lieu avec les Directions:

1°- Chez CASSEGRAIN, le patron est resté sur ses positions et nous affirmeque la commission aura lieu le 9 janvier et qu'il fera son possible pour que les salaires partent du 1er janvier.

2°- Chez AMIEUX, le patron lock-out les ouvriers et ouvrières, les délégués demandent une entrevue lundi 18, mais le patron ne veut pas les recevoir, le rosponsablo C.G.T. descend avec l'Inspecteur du Travail, après accord avec les Syndicats, le patron décide de faire appliquer le prochain accord à partir du 1er Janvier et de donner 15 NF à tout le personnel, compte-tenu de l'effort fourni pendant la campagne.

Le 19 Décembre, de 13 H 30 à 14 H un nouveau débrayage avait lieu chez CASSEGRAIN, afin de soutenir l'action menée chez AMIEUX.

Entrevue avec GARNIER (le patron) qui maintient ses positions.

Les Syndicats décident d'attendre le 9 Janvior.

Gageons que nos Camarades sauront utiliser au maximum le mécontentement qui règne dans l'industrie de la Consorve, et que le 9 janvier, ils pourront trouver la force derrière eux, pour soutenir et arracher à la “gente capitaliste" un peu de mieux-être pour les Travailleurs.

Un Camarade travaillant chez CASSEGRAIN:
Robert PENARD
du groupe Fernand Pelloutier NANTES.

CE PARAGRAPHE CONCERNE UNIQUEMENT
LES CAMARADES et SYMPATHISANTS NON ABONNES

Comme nous vous l'avions annonçé dans le précédent numéro, ce Bulletin de l'ANARCH0-SYNDICALISTE sera le dernier qui vous sera envoyé.

C'est avec regret que le Groupe Fernand PELLOUTIER se voit obligé de supprimer les envois aux Camarades et Sympathisants qui ne nous ont pas encore envoyé leur participation, mais malheureusement, ses moyens ne lui permettent pas de faire une très grande diffusion de ce Bulletin, sans l'aide pécuniaire de tous les Camarades dont la parution de l'A.S. intéresse.

Toutefois, les Camarades désireux de le recevoir, sans| interruption préalable - nous lour demandons de faire un effort - et de nous envoyer très rapidement, leur participation avant que le prochain Bulletin ne paraisse.

Le Groupe F.P.

Pour toutes correspondances, s'adresser à:
Serge M A H E
157, chemin de Carcouët
N ANTES (L.A.)

Abonnements:
Les 10 Numéros: 3 NF
Abonnement de soutien: 10,00 NF